

**ADMISSION ET INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR LA MATERNELLE 4 ANS ET 5 ANS ET
INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE — ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017**

La Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup avise la population de son territoire que la période d'admission et d'inscription des élèves pour l'année scolaire 2016-2017 s'échelonne du **1^{er} au 19 février 2016**.

PRÉSCOLAIRE

Pour les demandes d'admission à la maternelle 4 ans et 5 ans, les parents doivent se présenter à l'école, accompagnés de leur(s) enfant(s), aux dates et heures mentionnées ci-après et **présenter l'original du certificat de naissance, grand format, et tout autre document pertinent en lien avec des besoins particuliers**. Les élèves admis sont ceux qui auront 4 ans ou 5 ans avant le 1^{er} octobre 2016.

N. B. **Pour l'inscription dans une école autre que celle du milieu**, les parents doivent se présenter pendant la période d'inscription **à l'école du milieu** et compléter le formulaire « Demande d'inscription ou de renouvellement dans une école autre que celle du milieu ». Une fois le formulaire complété et signé par la direction de l'école du milieu, ce dernier est acheminé à la directrice du Service de l'enseignement aux jeunes pour analyse et l'acceptation de la demande est conditionnelle à la capacité d'accueil du groupe où l'élève s'inscrit.
Date limite : 11 mars 2016.

La Commission scolaire déterminera l'organisation pour l'admission des enfants de 4 ans, selon les règles de financement du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La direction de l'école vous confirmera, **au mois d'août, l'admission ou non** de votre enfant de 4 ans. Pour les enfants de 4 ans qui fréquenteront l'école à raison d'une demi-journée, ils suivront le programme Passe-Partout, ce qui implique animation et rencontres de parents.

Tous les parents qui ont choisi l'enseignement à la maison et qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) dans les écoles de la commission scolaire sont invités à communiquer avec la directrice du Service de l'enseignement aux jeunes au (418) 856-7035, poste 3232.

Pour information supplémentaire, bien vouloir communiquer avec madame Sonia Julien, directrice du Service de l'enseignement aux jeunes, au (418) 856-7035, poste 3232.

	NOM DE L'ÉCOLE	DATE D'ADMISSION À LA MATERNELLE 4 ANS ET 5 ANS
SECTEUR RIVIÈRE-DU-LOUP	MOISSON-D'ARTS (L'Isle-Verte)	9 février 2016 (8 h 30 à 11 h)
	LA CHANTERELLE (Saint-Paul-de-la-Croix)	2 février 2016 (8 h 30 à 11 h 30)
	VENTS-ET-MARÉES (Cacouna)	10 février 2016 (8 h 30 à 11 h)
	DESBIENS (Saint-Arsène)	10 février 2016 (8 h 30 à 11 h)
	SAINT-MODESTE	17 février 2016 (8 h 30 à 11 h)
	DES VIEUX-MOULINS (Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup)	8 février 2016 (8 h 30 à 11 h)
	NOTRE-DAME-DU-SOUIRE (Saint-Épiphanie)	2 février 2016 (13 h à 15 h)
	ROY (Rivière-du-Loup)	10 février 2016 (13 h 30 à 16 h 30)
	INTERNATIONALE ST-FRANÇOIS-XAVIER (Rivière-du-Loup)	10 février 2016 (10 h 30 à 11 h 30 et 12 h 45 à 16 h 30)
	LA CROISÉE, 1 ^{ER} CYCLE (Rivière-du-Loup)	10 février 2016 (13 h à 16 h 30)
	NOTRE-DAME-DU-PORTAGE	11 février 2016 (8 h 30 à 11 h)
	LES PÈLERINS (Saint-André)	10 février 2016 (8 h 30 à 11 h)
	LANOUILLE (Saint-Antonin)	4 février 2016 (8 h 15 à 11 h et 12 h 30 à 14 h 45)
SECTEUR SAINT-PASCAL	HUDON-FERLAND (Saint-Alexandre-de-Kamouraska)	10 février 2016 (11 h à 16 h) (si tempête, inscription reportée au 17 février, même heure)
	SAINTE-HÉLÈNE	9 février 2016 (12 h à 16 h) (si tempête, inscription reportée au 16 février, même heure)
	SAINTE-LOUIS (Saint-Joseph-de-Kamouraska)	9 février 2016 (8 h 30 à 10 h 30) (si tempête, inscription reportée au 16 février, même heure)
	MONSEIGNEUR-BOUCHER (Saint-Pascal)	10 février 2016 (13 h à 16 h)
	SAINTE-LOUIS (Kamouraska)	9 février 2016 (13 h à 16 h) et 11 février 2016 (8 h 30 à 11 h 30)
	SAINTE-BRUNO (Saint-Bruno-de-Kamouraska)	9 février 2016 (8 h 30 à 11 h 30) et 11 février 2016 (13 h à 16 h)
	SAINTE-PHILIPPE (Saint-Philippe-de-Néri)	2 février 2016 (9 h à 11 h et 13 h 30 à 16 h) (si tempête, inscription reportée au 10 février, même heure)
	NOTRE-DAME (Mont-Carmel)	1 ^{er} février 2016 (8 h 30 à 11 h 30 et 13 h à 16 h) (si tempête, inscription reportée au 15 février, même heure)
	J.-C.-CHAPUIS (Saint-Denis)	1 ^{er} février 2016 (14 h à 16 h) (si tempête, inscription reportée au 8 février, même heure)
SECTEUR LA POCATIÈRE	SACRÉ-COEUR (La Pocatière)	2 février 2016 (13 h à 16 h), 4 février 2016 (8 h 30 à 11 h 15 et 13 h à 16 h), 8 février 2016 (8 h 30 à 11 h 15) et 12 février 2016 (13 h à 16 h)
	DE L'ÉTOILE-FILANTE (Saint-Onésime-d'Ixworth)	12 février 2016 (8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h)
	DE LA MARÉE-MONTANTE (Saint-Roch-des-Aulnaies)	10 février 2016 (8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h)
	DE L'ORÉE-DES-BOIS (Sainte-Louise)	11 février 2016 (8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h)
	DE LA PRUCHIÈRE (Saint-Pacôme)	10 février 2016 (8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h)
	DES VENTS-ET-MARÉES (Rivière-Ouelle)	11 février 2016 (8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h)
	DE L'AMITIÉ (Saint-Gabriel-Lalemant)	9 février 2016 (8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h)

ENFANTS FRÉQUENTANT PRÉSENTEMENT UNE ÉCOLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

PRÉSCOLAIRE – PRIMAIRE – SECONDAIRE

Les parents dont les enfants fréquentent présentement une école de la commission scolaire recevront le formulaire d'inscription de leur école.

Exception pour les écoles suivantes : - Internationale Saint-François-Xavier (RDL) - Notre-Dame-du-Portage - Les Pèlerins (Saint-André)
- Secondaire Chanoine-Beaudet (Saint-Pascal) - Sacré-Cœur (La Pocatière) - Polyvalente La Pocatière

Les parents de ces écoles pour lesquels nous avons une adresse courriel au dossier de leur enfant, recevront un courriel les invitant à compléter l'inscription de façon électronique via un « site Web sécurisé » et les autres pour lesquels nous n'avons pas de courriel au dossier recevront le formulaire d'inscription papier.